

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 752

présenté par

M. de Courson, M. Molac, M. Naegelen et Mme Youssouffa

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dispositions de cet article n'ont aucun lien avec l'objet du projet de loi visant à faciliter l'implantation et le développement industriel.